

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 59 999 €	10 % avec un minimum de 4 000 €	10 % avec un minimum de 4 000 €	10 % avec un minimum de 4 000 €
De 60 000 € à 80 000 €	9.50 % TTC	9.50 % TTC	9.50 % TTC
De 80 001 € à 100 000 €	9.00 % TTC	9.00 % TTC	9.00 % TTC
De 100 001 € à 120 000 €	8.00 % TTC	8.00 % TTC	8.00 % TTC
De 120 001 € à 150 000 €	7.50 % TTC	7.50 % TTC	7.50 % TTC
De 150 001 € à 210 000 €	7.00 % TTC	7.00 % TTC	7.00 % TTC
De 210 001 € à 270 000 €	6.75 % TTC	6.75 % TTC	6.75 % TTC
De 270 001 € à 320 000 €	6.50 % TTC	6.50 % TTC	6.50 % TTC
De 320 001 € à 350 000 €	6.25 % TTC	6.25 % TTC	6.25 % TTC
De 350 001 € à 380 000 €	6.00 % TTC	6.00 % TTC	6.00 % TTC
De 380 001 € et au-delà	5.00 % TTC	5.00 % TTC	5.00 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI PAMIERS – AV Immobilier – 43 Rue Victor Hugo 09100 PAMIERS - Tél : 05.61.690.590

Honoraires au 01/04/2017

RCS FOIX 485 024 921 – SARL au capital de 10.000,00 € - Carte professionnelle n° CPI 0901 2016 000 010 723 délivrée par la CCI de l'Ariège

Garantie QBE – Cœur Défense Tour A 110, Esplanade du Général de Gaulle 92931 LA DEFENCE CEDEX – montant garantie 150 000,00 €

La délivrance d'une note est obligatoire